

# ARRETE DU MAIRE

\*\*\*\*\*

## ARRETE DE CIRCULATION

ARRETE N° 2017/078

Le Maire de la Commune de CAUVILLE-SUR-MER,

Vu le Code des Communes,

Vu le Code de la Route,

Vu les travaux de terrassement et d'alimentation basse tension chez M. Leray, 26 route de Montivilliers,

Vu la demande de la société INEO NORMANDIE, en date du 05 octobre 2017,

### ARRETE

- Article 1 :** La société INEO NORMANDIE, est autorisée à réaliser les travaux de terrassement et d'alimentation basse tension chez M. Leray, 26 route de Montivilliers, à partir du 20 novembre 2017 et ce, durant une période d'environ 30 jours.
- Article 2 :** La circulation sur la route de Montivilliers sera alternée manuellement.
- Article 3 :** En cas de dégradation sur la chaussée, les frais de réparations seront pris en charge par le pétitionnaire.
- Article 4 :** Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.
- Article 5 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'Epouville et au pétitionnaire.

Fait à CAUVILLE-SUR-MER,  
27 septembre 2017.

**Le Maire,**



**C. GRANCHER**

\*\*\*\*\*

7 rue Saint-Nicolas

76930 CAUVILLE-SUR-MER

☎ : 02.35.20.20.90 ☎ : 02.35.55.91.76

E-Mail : [mairie@cauvillesurmer.fr](mailto:mairie@cauvillesurmer.fr) / [www.cauvillesurmer.fr](http://www.cauvillesurmer.fr)